

Les Chroniques

Avril 2017
numéro 179 de



Vignieu

Infos Mairie

HORAIRES DE BUS MODIFIES

En raison des travaux de la Grande Rue de Morestel, les horaires de la ligne MRL11 Vasselin-Morestel ont été modifiés pour les arrêts Salle des fêtes, Le munard et Anglour.

Vous trouverez les nouveaux horaires sur le site internet de la commune www.vignieu.fr.

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Notre village peut s'enorgueillir d'héberger une des plus importantes colonies de Guêpiers.

Cet oiseau migrateur, de toutes les couleurs, niche dans la carrière de sable des Mémoires.

Afin de préserver cette richesse locale, avec l'aide financière du Conseil Départemental et suivant les conseils techniques de Lo Parvi, ce site va être réhabilité.

D'ici à quelques temps, nous pourrons admirer ces oiseaux qui contribuent à notre richesse patrimoniale.

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera fermée du 17 au 23 avril 2017 inclus.

UNICEF

L'UNICEF entreprend une campagne d'information auprès du grand public à Vignieu du 10 au 22 avril 2017 (3 jours maximum).

Une équipe clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF, ira à la rencontre des personnes à leur domicile entre 12h et 20h afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèque et n'est pas une quête.

Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics et aucun prospectus ne sera déposé.

MAIRIE- BP 1 - place de la Paix 38890 VIGNIEU

Tél. : 04.74.92.56.96 - Fax 04.74.92.46.57

E.mail : mairie@vignieu.fr

Site internet : www.vignieu.fr

Dossier du mois

AGENCE DE MOBILITE NORD-ISERE

L'Agence de Mobilité recherche des personnes volontaires pour bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé gratuit sur une période de 6 mois. Les personnes retenues doivent avoir des difficultés pour se déplacer et répondre à des conditions de ressources.

L'accompagnement personnalisé est un nouveau dispositif gratuit proposant des solutions concrètes de mobilité permettant aux bénéficiaires de se déplacer sur leurs trajets quotidiens et baisser le coût du transport.

L'accompagnement individuel consiste à cibler pour chaque personne un trajet en particulier (trajet de proximité ou domicile-travail) et à lui proposer une solution de transport viable : car, bus, train, covoiturage ou VAP (voiture à partager), vélo ou vélo à assistance électrique...

Avec l'aide de l'Agence de Mobilité, la personne teste la solution choisie, l'étend à d'autres trajets si elle lui convient, ou change pour tester d'autres solutions. L'accompagnement dure environ 6 mois, à adapter aux besoins de la personne, avec des rendez-vous téléphoniques ou visuels avec l'Agence, à intervalles réguliers.

L'Agence accompagne également la personne sur le terrain dans ses premiers pas pour tester de nouveaux modes de déplacement. Le but est qu'à la fin de la période d'accompagnement, les personnes bénéficiaires aient gagné en autonomie pour se déplacer.

Les personnes intéressées pour bénéficier du dispositif sont invitées à contacter l'Agence de Mobilité du Nord-Isère au 04 74 96 79 35 ou en écrivant à agence@mobilite-nord-isere.fr

EN CAS D'ABSENCE DURABLE, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Aviser vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créer l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio... .

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquilité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile.